

Image not found or type unknown



Annulation d'une commande par le fournisseur

Par **jane7**, le **26/06/2008** à **10:45**

Bonjour

Suite à un devis j'ai passé commande d'une porte pvc et versé un acompte
le 11/04

cette porte devait être posée le 07/07/2008

I

le 26 juin 2008 je reçois un recommandé du fournisseur qui m'informe annuler
et le rembourse mon acompte sous prétexte d'agressivité à l'égard de son personnel

Quels sont mes droits et recours
d'avance merci